

ECA S.A.

MDS AUDIT

SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET
AGRICOLE DU CAMEROUN S.A.
SAFACAM S.A.
BP 100 DOUALA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS EN APPLICATION DES NORMES IFRS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Actionnaires de la **SAFACAM S.A.**,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la **SAFACAM S.A.** tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant ressortir des capitaux propres de **FCFA 18 751 086 105** y compris le résultat net bénéficiaire de l'exercice d'un montant de **FCFA 667 673 542** ;
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I – Audit des états financiers annuels individuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SAFACAM S.A.**, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers annuels sont, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par IASB (International Accounting Standards Board) en application de l'article 73-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que publiées par la *International Auditing and Assurance Standards Board* (L'« IAASB ») conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 et portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans l'espace OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

La société possède plusieurs actifs biologiques au Cameroun principalement constitués de plantations de palmiers et d'hévéa. Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des actifs biologiques de la SAFACAM S.A. s'élève à FCFA 9 984 702 272 pour un total bilan de FCFA 31 741 300 103. Ces derniers sont valorisés au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles ». La méthode de valorisation des actifs biologiques par la société est décrite dans la note 1.7 des notes annexes aux états financiers.

Cependant, l'évaluation de l'existence d'indicateur de la perte de valeur est fonction de plusieurs indicateurs internes et externes à savoir : le taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché, la capitalisation boursière, l'existence des preuves d'obsolescence ou des dommages physiques, l'environnement technologique, économique ou juridique dans lequel l'entité opère, le taux d'extraction, les prévisions de production, la durée de vie, etc. La méthode de détermination de la dépréciation des actifs biologiques par la société est décrite dans la note 1.9 des notes annexes aux états financiers.

Nous avons considéré la valorisation des actifs biologiques comme un point clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans les états financiers individuels, mais aussi parce que l'évaluation de l'existence d'un indice de perte de valeur et le cas échéant la détermination de la valeur recouvrable des actifs y relative exigent un haut niveau de jugement de la part de la direction.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer des observations physiques des arbres en plantation afin de s'assurer de leur existence et leur bon état de santé ;
- réaliser des tests de contrôles sur la procédure de gestion des actifs biologiques et d'identification de ceux pouvant faire l'objet de dépréciation ;
- tester un échantillon des dépenses engagées de la phase pré pépinière à la mise en rapport des cultures pour vérifier la correcte comptabilisation et capitalisation ;
- revoir la cohérence de la durée de vie utilisée par la SAFACAM pour amortir ses actifs biologiques ;
- tester par sondage la conformité de la comptabilisation et la capitalisation des dépenses engagées de la phase pré pépinière à la mise en rapport des cultures ;
- évaluer la pertinence des durées de vie utilisées par la SAFACAM pour amortir ses actifs biologiques ;
- analyser les modalités de mise en œuvre de l'identification des indices de perte valeur ;
- vérifier que l'information fournie dans les notes annexes est suffisante et adéquate.

Autre point

Conformément à l'article 73-1 de l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière de l'OHADA, les entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent établir et présenter les états financiers annuels selon les normes internationales d'informations financières (IFRS), en sus des états financiers de synthèse SYSCOHADA à compter du 1er janvier 2019.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels individuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) en application de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société

Responsabilités des Commissaires Aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels individuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II – Autres informations et vérifications spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels), des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de Commissariat aux Comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative

SAFACAM S.A.
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Fait à Douala le 06 mai 2023

Les Commissaires aux comptes

ECA S.A.

ECA SA

Numéro ONECCA S.E.C 05
RCCM: RC/DLA/1984/B/ 0684

NIU: M088400001079E

Samira HAMADOU WINDJEDOU DOUALA
Associée
Expert-Comptable Diplômée

MDS AUDIT

MDS audit
Audit & Expertise Comptable

BP: 3468 DOUALA
Agence 6ème Etage Immeuble KASSAP
Tél: (+237) 233 42 32 66 / 233 42 60 43

Samuel MOTH
Associé
Expert-Comptable Diplômé

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF			
	<i>Note</i>	<u>31/12/2023</u> <i>FCFA</i>	<u>31/12/2022</u> <i>FCFA</i>
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	3	11,619,708,952	10,151,243,328
Actifs biologiques producteu	4	9,984,702,272	10,511,742,857
Droits d'utilisation d'actifs	5	482,083,638	539,155,735
Actifs d'impôts différés	6	769,061,010	686,893,404
Autres actifs non-courants		33,818,662	31,024,477
		22,889,374,534	21,920,059,801
Actifs courants			
Stocks	7	5,764,256,653	5,128,965,701
Créances commerciales	8	898,857,517	594,587,360
Autres créances	9	213,523,585	301,116,925
Actifs d'impôts exigibles	10	1,146,766,608	969,498,513
Trésorerie et équivalents de	11	828,521,206	1,164,004,919
		8,851,925,569	8,158,173,418
TOTAL ACTIF		31,741,300,103	30,078,233,219

PASSIF			
	<i>Note</i>	<u>31/12/2023</u> <i>FCFA</i>	<u>31/12/2022</u> <i>FCFA</i>
Capitaux propres			
Capital souscrit	12	6,210,000,000	6,210,000,000
Prime d'émission	12	80,000,000	80,000,000
Réserve légale	13	1,242,000,000	1,242,000,000
Réserves		10,551,412,572	10,382,958,720
Résultat de l'exercice		667,673,533	2,863,336,545
Capitaux propres totaux		18,751,086,105	20,778,295,264
Passifs non-courants			
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	14	1,429,223,725	1,115,108,805
Dettes financières à plus d'un an	15	3,122,846,688	1,404,302,940
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	5	288,778,530	137,400,651
		4,840,848,943	2,656,812,396
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	15	2,624,615,150	1,753,184,373
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	5	234,449,134	441,600,804
Dettes commerciales	16	4,093,848,077	2,664,894,077
Passifs d'impôts exigibles	10	668,549,108	1,241,464,839
Provisions		100,000,000	163,608,615
Autres dettes	17	427,903,587	378,372,850
		8,149,365,056	6,643,125,558
TOTAL PASSIF		31,741,300,104	30,078,233,218

2. ETAT DU RESULTAT ETENDU

	Note	31/12/2023 FCFA	31/12/2022 FCFA
Produits des activités ordinaires	19	23,577,227,336	23,224,733,981
Production immobilisée		270,510,639	423,149,105
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		1,126,583,410	-401,785,326
Autres produits opérationnels		98,874,903	76,366,489
Matières premières et consommables utilisés	20	-12,576,945,405	-8,973,349,959
Autres charges externes		-3,108,867,122	-2,926,364,534
Frais de personnel	21	-5,229,057,018	-4,392,914,542
Amortissements et réductions de valeurs	22	-2,419,111,385	-2,312,271,452
Autres charges opérationnelles		-579,619,509	-486,673,147
Résultat opérationnel		1,159,595,849	4,230,890,615
Autres produits financiers		93,710,615	34,453,359
Plus-values sur cessions d'actifs		5,000	21,517,222
Charges financières	24	-227,450,603	-252,920,822
Résultat avant impôts		1,025,860,860	4,033,940,374
Charge d'impôts sur le résultat	25	-440,354,924	-1,116,093,739
Charge d'impôts différés	25	82,167,605	-54,510,091
Résultat net de la période		667,673,542	2,863,336,544
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels		36,204,701	40,704,604
Impôts sur les pertes et gains actuariels		13,732,817	15,439,678
Total des autres éléments du résultat étendu		49,937,518	56,144,282
Résultat étendu		717,611,060	2,919,480,826
Nombre d'actions			
		1,242,000	1,242,000
Résultat net par action non diluée		537.58	2,305.42
Résultat net par action dilué		537.58	2,305.42

3. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

	Note	31/12/2023 FCFA	31/12/2022 FCFA
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôt		667,673,542	2,863,336,545
Juste valeur de la production agricole	7	-219,036,936	23,303,782
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie (IFRS et autres)		388,209,495	-67,446,160
Dotations et reprises aux amortissements et provisions et réductions de valeur		2,377,863,955	2,464,262,290
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		-5,000	-21,517,222
Capacité d'autofinancement		3,214,705,056	5,261,939,235
Variation du besoin en fonds de roulement			
Variation de stocks	7	-481,331,038	-1,017,123,831
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-393,944,912	1,851,562,290
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		841,960,391	-327,463,404
Variation des dettes sur contrats de location		-55,773,791	275,222,429
Variation du besoin en fonds de roulement		-89,089,350	782,197,484
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3,125,615,707	6,044,136,719
Activités d'investissement			
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-3,073,200,464	-1,571,697,100
Cessions d'immobilisations corporelles		26,447,137	31,244,430
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		-2,794,195	-688,340
Acquisitions droits d'utilisation d'actifs		-256,711,003	-516,779,674
Plus ou moins values cession d'actif		5,000	21,517,222
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-3,306,253,525	-2,036,403,462
Activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-2,744,820,420	-2,479,031,260
Nouveaux emprunts > 1 an		1,089,974,525	-1,683,689,580
Nouveaux emprunts < 1 an		1,500,000,000	0
Remboursements d'emprunts > 1 an		0	0
Remboursements d'emprunts < 1 an		0	0
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-154,845,895	-4,162,720,840
Variation nette de trésorerie		-335,483,713	-154,987,583
Trésorerie au 1er janvier		1,164,004,919	1,318,992,502
Trésorerie au 31 Décembre		828,521,206	1,164,004,919
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-335,483,713	-154,987,583

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves	TOTAL
<i>Situation au 1er janvier 2022</i>	6,210,000,000	80,000,000	1,240,983,068	12,806,863,363	20,337,846,431
Résultat de l'exercice			1,016,932	2,862,319,613	2,863,336,545
Pertes et gains actuariels				56,144,282	
Résultat étendu				2,918,463,895	2,863,336,545
Dividendes				-2,479,031,260	-2,479,031,260
Transactions avec les actionnaires				-2,479,031,260	-2,479,031,260
<i>Situation au 31 décembre 2022</i>	6,210,000,000	80,000,000	1,242,000,000	13,246,295,998	20,778,295,998
<i>Situation au 1er janvier 2023</i>	6,210,000,000	80,000,000	1,242,000,000	13,246,295,998	20,778,295,998
Résultat de l'exercice				667,673,533	667,673,533
Pertes et gains actuariels				49,937,518	
Résultat étendu				717,611,051	667,673,533
Dividendes				-2,744,820,420	-2,744,820,420
Transactions avec les actionnaires				-2,744,820,420	-2,744,820,420
<i>Situation au 31 décembre 2023</i>	6,210,000,000	80,000,000	1,242,000,000	11,219,086,629	18,751,086,629

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	2,744,820,420	2,479,031,260
Nombre d'actions	1,242,000	1,242,000
Dividende par action distribué sur la période	2,210.00	1,996.00

7